## La Suisse doit agir contre les violences obstétricales

TABOU La députée Valérie Piller Carrard (PS/FR) demande un rapport national. La gauche l'appuie, mais aussi des élues centristes.

Cela va d'examens intimes brutaux à des gestes effectués sans consentement lors d'un accouchement ou à des propos sexistes: depuis 2014 et le lancement du mouvement #PayeTonUtérus, des dizaines de milliers de femmes ont témoigné sur les réseaux sociaux de pratiques qu'elles ont vécues comme des maltraitances. Un terme les résume: violences gynécologiques et obstétricales.

En France, en 2018, un rapport du Haut Conseil à l'égalité entre hommes et femmes a abouti à 26 recommandations à l'attention des professionnels de la santé. En Suisse, le tabou met du temps à se lézarder («Le Matin Dimanche», 17 novembre 2018). C'est pourquoi la conseillère nationale Valérie Piller Carrard (PS/ FR) monte au front. «J'ai repris ce thème suite à une interpellation de mon ancienne collègue Rebecca Ruiz (PS/VD), expliquet-elle. En guise de réponse, le

Conseil fédéral disait n'avoir aucune statistique par rapport aux violences gynécologiques et obstétricales. Il laissait aussi aux sociétés médicales le soin de faire des recommandations. Ce n'est pas suffisant! Aujourd'hui, on doit aller plus loin.»

Devenue conseillère d'État dans le canton de Vaud, Rebecca Ruiz a mis en place un dispositif spécifique au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Mais cela reste un cas isolé. Et pour cause: le terme même de «violences gynécologiques et obstétricales» heurte une grande partie des professionnels de la santé. Dans son rapport, le Haut Conseil fran-



Valérie Piller Carrard: «Le Conseil fédéral laissait aux sociétés médicales le soin de faire des recommandations.

**Ce n'est pas suffisant!»** *Keystone* 

çais à l'égalité le souligne: «Ces actes sont le fait de soignant·e·s - de toutes spécialités - femmes et hommes, qui n'ont pas forcément l'intention d'être maltraitant·e·s.»

## Reconnues par l'OMS

Valérie Piller Carrard espère qu'un rapport documentant l'ampleur de la problématique en Suisse encourage les sociétés médicales à s'interroger. «C'est toujours délicat de critiquer des professionnels. Mais nous sommes à un tournant par rapport à ces questions, qui sont de l'ordre de l'intime. Si nous n'en parlons pas, certains médecins ne peuvent pas non plus

se rendre compte de la violence parfois ressentie lors d'interventions ou d'examens.»

Le postulat est soutenu par la gauche mais aussi par les deux élues fribourgeoises du PDC, Marie-France Roth Pasquier et Christine Bulliard-Marbach, «Je n'ai pas été victime moi-même de telles violences, mais je trouve la question pertinente, explique Christine Bulliard-Marbach. La négligence ou le manque d'attention pendant l'accouchement sont certainement vécus comme violents par de nombreuses femmes et, à ce jour, on sait peu de choses sur l'ampleur de cette problématique pourtant reconnue par l'OMS.» LISE BAILAT